

## Apporter une valeur ajoutée



Les Rencontres nationales des 2 et 3 juin à Saint-Quentin-en-Yvelines m'ont conforté sur la façon dont nous conduisons collectivement notre action. Le Conseil de Développement du Val de Fensch, par la force de ses propositions, fait partie des structures les plus dynamiques. Ce n'est pas un hasard si nous sommes sollicités pour intégrer la coordination nationale. Il existe aujourd'hui une véritable démocratie représentative au sein du Val de Fensch. Cependant, les membres du Conseil de Développement ne veulent pas s'en satisfaire. Ils souhaitent que davantage de citoyens encore s'impliquent dans la réflexion sur l'aménagement de notre territoire. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le Conseil de Développement offre à chacun la possibilité de participer à la construction du projet d'agglomération. Notre étude sur les besoins dans le domaine de la natation, nos avis et conseils pour valoriser le patrimoine historique et culturel de la Vallée ou encore notre enquête sur l'évolution des cinémas associatifs implantés sur le territoire doivent aider les élus à prendre les décisions favorisant l'intérêt général. La **valeur ajoutée** du Conseil de Développement, c'est sa vision à moyen et long terme des enjeux d'aménagement mise au service du conseil de communauté.

**Jean-Pierre LIOUVILLE,**  
*Président du Conseil de Développement  
du Val de Fensch.*

## Notre petite structure n'a pas à rougir ...

Les sixièmes Rencontres nationales des Conseils de Développement se sont déroulées les 2 et 3 juin à Saint-Quentin-en-Yvelines. Jean-Paul Guerquin, vice-président du Conseil de Développement du Val de Fensch, nous a expliqué les enjeux de ce rassemblement annuel.



L'ensemble des Conseils de Développement se réunit chaque année. Concrètement, à quoi servent ces rencontres nationales ? Historiquement, ce sont les grandes villes (Lyon, Nantes, Nancy, Grenoble, Lille...) qui ont initié ces Rencontres nationales. Ce rassemblement annuel est propice aux échanges informels. Les Conseils de Développement peuvent comparer leurs points de vue sur la gestion des dossiers, leurs contacts avec les élus, le mode de travail des groupes de réflexion, etc. Généralement, un représentant du Gouvernement participe également à ces Rencontres pour prendre acte de nos aspirations.



Aujourd'hui, de quels moyens disposent réellement les territoires intercommunaux pour se développer ? Le référendum sur la ratification de la Constitution européenne a mis en lumière la défiance des votants vis-à-vis de la sphère politique. Les citoyens semblent remettre en cause la légitimité des élus. Ils manquent de repères et de lisibilité par rapport aux actions mises en œuvre. Dans ce contexte, les Conseils de Développement représentent une réelle opportunité pour compléter le travail des élus et les réconcilier avec la base. La grande force d'un Conseil de Développement, c'est sa capacité à prendre en compte les souhaits et problématiques soulevés par la population. Cette démarche participative garantit en quelque sorte le développement harmonieux et concerté du territoire intercommunal.



### Sur quels critères peut-on juger le dynamisme et l'efficacité d'un Conseil de Développement ?

Premièrement, sur sa capacité à travailler main dans la main avec les élus. Sur ce point, nos relations sont excellentes avec les représentants du Val de Fensch. L'efficacité du Conseil de Développement se mesure également à sa mise en œuvre des saisines du Président de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) et des auto-saisines. Notre petite structure n'a pas à rougir de la comparaison avec les grandes agglomérations. Le nombre de propositions qui émanent du Conseil de Développement du Val de Fensch le situent parmi les structures les plus dynamiques. À l'avenir, nous devons cependant veiller à mieux communiquer nos travaux aux citoyens et à aller davantage à leur rencontre.

Les Conseils de Développement des grandes agglomérations (Lyon, Lille, Nantes, Grenoble...) ne risquent-ils pas de faire de l'ombre aux structures intercommunales plus modestes ? Comment celui du Val de Fensch peut-il faire entendre sa voix ?

Les récentes Rencontres nationales ont confirmé une réelle volonté de travailler ensemble et de permettre à chaque Conseil de Développement de s'exprimer. Depuis l'année dernière, le rôle de la coordination nationale a été revu à la hausse. Désormais, elle ne se contentera plus d'organiser une manifestation nationale annuelle. Elle deviendra un véritable centre de ressources et valorisera la réflexion collective des Conseils de Développement. Une quinzaine de membres feront partie de cette coordination élargie. Ils seront chargés d'animer le réseau et de réfléchir à l'avenir des Conseils à plus long terme. En tant que représentant du Val de Fensch, j'ai été appelé à siéger dans cette instance. C'est une bonne nouvelle pour notre territoire et pour son Conseil de Développement, l'assurance de faire entendre notre voix. ■

## Maîtriser les enjeux

Les groupes de travail du Conseil de Développement ne manquent pas d'idées. Leurs propositions et réflexions permettent aux élus communautaires de prendre leurs décisions avec une parfaite connaissance des enjeux. Voici un point sur les travaux de quatre d'entre eux.

### Groupe de travail :

#### ■ Patrimoine

Proposée par le groupe de travail "Patrimoine" du Conseil de Développement du Val de Fensch, la collecte de la mémoire orale des femmes ayant vécu par ou au côté de l'activité minière et sidérurgique de 1918 à nos jours, se déroule actuellement dans la vallée. Quatre chercheuses du laboratoire ERASE (Equipe de Recherche en Anthropologie et Sociologie de l'Expertise) de l'université de Metz poursuivent leurs entretiens et leurs observations sur le Val de Fensch. Elles relateront leur analyse et leurs recherches dans un document dont la sortie est prévue fin 2005. Cette collecte de mémoire, inédite sur le secteur, sera valorisée dans un deuxième temps : fonds d'archives vivantes, édition d'un ouvrage, réalisation de documentaires, création contemporaine (opéra, son et lumière), etc.

*"Parallèlement, nous avons hébergé pendant une semaine 13 étudiants en sociologie de l'Université de Metz qui ont interviewé de nombreuses personnes sur le même sujet, cette fois dans le cadre de leur mémoire d'études"* explique Bernard Colnot, animateur du groupe de travail "Patrimoine".

Un autre dossier important soutenu par le groupe vient de se concrétiser : le transfert de propriété du haut fourneau U4. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch,

désormais propriétaire de ce site classé à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, a engagé les procédures de mise en conformité des lieux. D'autre part, une commission régionale se réunira début juillet pour formaliser le projet de mise en lumière du haut fourneau dans le cadre de "Luxembourg Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007".

### Groupe de travail :

Par ailleurs, le groupe "Patrimoine" met la dernière main au colloque des 17 et 18 novembre 2005, qui réunira plus d'une centaine de personnes à Hayange sur le thème du patrimoine industriel. Chercheurs, universitaires, sociologues, élus venus de toute la France confronteront leur expérience et réfléchiront à la façon de conserver et valoriser ce patrimoine industriel. Les enseignements de cette manifestation seront sans doute très précieux dans l'optique des projets concernant le Château de Wendel et les Grands Bureaux directoriaux.

### Groupe de travail :

#### ■ Rivière et hydrologie

Depuis décembre 2004, Jean-Claude Savary est le nouvel animateur du groupe de travail "Rivière et hydrologie". Retraité de la sidérurgie, cet habitant de Florange est un passionné de pêche et n'hésite jamais à s'engager en faveur de l'environnement. Il est le président de l'association La Rousse, à Florange.

Lorsqu'il s'est constitué, le groupe de travail "Rivière et hydrologie" s'est fixé trois objectifs principaux : suivre les travaux réalisés sur la Fensch et ses affluents (et faire des propositions), informer les habitants et riverains sur les enjeux liés à ces travaux, réfléchir aux possibilités de valorisation à moyen/long terme des réserves d'eau disponibles.



A l'issue de plusieurs réunions, auditions et visites, le groupe a lancé fin 2004 l'idée d'une exposition itinérante pour accompagner le programme de restauration de la Fensch et ses affluents. Ce projet, validé depuis par Michel Paradeis, président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, est particulièrement ambitieux. Il vise à informer les habitants et riverains sur la requalification et la restauration de la Fensch, l'amélioration de la qualité de la vie, la reconquête de l'image du territoire et le développement d'activités liées au tourisme de proximité. Les contours de l'exposition sont déjà fixés. Elle s'articulera autour de trois thèmes : le passé (histoire de la rivière, vie quotidienne, célébrités, anecdotes et économie liées à la Fensch), le présent (connaissances actuelles, géographie, tracé, aménagements réalisés...) et le futur imaginé grâce aux nouvelles technologies (base de loisirs, chemins de promenade, potentialités diverses...).

#### Associer tous les acteurs du territoire

"Nous voulons associer tous les acteurs du territoire à la réalisation de cette exposition : associations de cadre de vie, riverains, écoles, Groupe Arcelor, Agence de l'Eau Rhin-Meuse..." souligne Jean-Claude Savary. L'évolution du projet fera l'objet d'une communication très régulière (presse locale, VALMédia, lettre électronique, bulletins municipaux, télévisions locales).

Un appel d'offres a déjà été lancé auprès de plusieurs concepteurs de ce type de manifestations. Le choix du cabinet sera entériné cet été, avant la mise en place d'un comité de pilotage dès la rentrée. La mobilisation des acteurs, le recueil des témoignages et la conception de l'événement devraient s'achever au mois de juin 2006. L'exposition itinérante pourra alors commencer à se produire dans les dix communes du territoire.

#### Groupe de travail :

##### ■ Commerces de centre-ville

Soucieuse d'assurer un équilibre commercial sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a lancé une grande opération de re-dynamisation des commerces de centre-ville, à l'initiative du groupe de travail "Commerces de centre-ville du Conseil de Développement". Le groupe de travail considère que l'évasion commerciale vers les grandes zones, notamment celles implantées sur le sillon mosellan, n'est pas une fatalité et qu'un commerce de proximité de qualité doit pouvoir coexister. C'est la raison

pour laquelle il a proposé trois actions concrètes au conseil communautaire : réalisation d'une cartographie des commerces présents sur le territoire, recensement dans chaque commune des vitrines existantes ainsi que les terrains bâtis et non bâtis susceptibles d'être reconvertis pour des activités commerciales, définition des conditions d'attractivité des centres-villes. L'analyse de toutes ces données permettra aux commerces d'adapter leur offre aux besoins exprimés par la population en terme de produits, structures, qualité d'accueil, image, etc.

#### 400 foyers interrogés

Plusieurs groupes de consommateurs ont exprimé en mai leur perception de la ville, de leur quartier, de leurs lieux d'achat, des produits qu'ils consomment et de leurs centres d'intérêt. Cette première phase "qualitative" sera complétée en juillet par l'interview téléphonique de quelques 400 foyers, représentatifs des dix communes de la communauté d'agglomération. Les résultats de ces deux phases seront bientôt analysés et comparés ville par ville. La synthèse de tous ces travaux sera présentée cet automne aux élus du conseil communautaire. Elle permettra de donner le coup d'envoi aux actions de re-dynamisation des commerces de centre-ville.

Le groupe de travail a vivement encouragé les associations de commerçants et d'artisans présentes sur le territoire communautaire à créer leur propre fédération. L'Élan du Val de Fensch, c'est son nom, se constituera officiellement ces prochaines semaines. "Cette fédération jouera un rôle moteur dans la re-dynamisation des commerces de centre-ville. Elle constituera une force de propositions constructive et pèsera d'un poids supplémentaire sur les décisions des Comités Départementaux d'Équipements Commerciaux (CDEC)" estime Robert Paris, responsable de l'antenne Moselle-Nord de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle et animateur du groupe "Commerces de centre-ville".



**Groupe de travail :****■ Logement et allongement de la vie**

Animé par Bernard Schaefer, directeur général de l'OPAC de la Moselle, ce groupe réfléchit aux solutions à mettre en œuvre pour accompagner le vieillissement de la population et permettre aux personnes âgées de continuer à vivre sur leur lieu de résidence habituel. Le colloque du 4 février 2005, auquel ont participé de nombreux spécialistes, a permis aux membres du groupe de tirer un certain nombre de conclusions et de former des propositions d'actions. Le maintien à domicile des personnes âgées constitue un axe prioritaire (dans toute la mesure du possible). La proximité de l'environnement familial apparaît primordiale. Il semble tout aussi nécessaire d'anticiper la dépendance grâce à un logement adapté, des maisons spécialisées. Le groupe souhaite une meilleure sensibilisation de tous les acteurs du dossier, notamment les professionnels de santé, responsables administratifs et politiques. L'objectif est de faciliter la vie des personnes âgées, sans déplacement systématique et d'éviter ou au moins réduire leur "cloisonnement".

De nombreuses actions et services existent déjà sur le territoire, comme la gratuité des transports par bus pour les plus de 60 ans non imposables, l'accompagnement des personnes âgées à mobilité réduite pour les courses ou le marché hebdomadaire ou encore l'intervention de l'Association Fondation Bompard de Novéant pour adapter

les logements lorsque le handicap progresse. Ces exemples mettent néanmoins en lumière le manque d'information de la population et l'insuffisance des synergies entre les différents intervenants. Pour améliorer la communication et tisser des réseaux efficaces, le groupe de travail préconise la création d'un interlocuteur unique. "Qui, à part la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, veut jouer ce rôle de catalyseur, de centralisateur ?" interroge Bernard Schaefer.

**Aiguiller les demandes vers les bons organismes**

Le groupe conseille de constituer une base de données contenant toutes les informations liées à l'allongement de la vie et au maintien des personnes âgées à domicile. Le site internet de la CAVF semble tout à fait indiqué pour remplir cet office. Il pourrait être complété par un bulletin de liaison spécialisé et la parution d'articles dans le magazine VALMédia. La création d'un Comité local d'information et de coordination permettrait d'aiguiller les demandes vers les bons organismes. Il faudra également développer les contacts avec des réseaux extérieurs car tous les services ne sont pas implantés dans le Val de Fensch. "Nous devons répondre aux attentes de personnes qui n'ont pas les moyens de trouver seules les solutions les plus adaptées" conclut l'animateur du groupe de travail. ■

## Quatre nouvelles saisines à l'étude

Au cours de la séance du mardi 28 juin 2005, les membres du Conseil de Développement devaient réfléchir à la mise en place de quatre nouveaux groupes de travail. Ils devaient notamment valider une saisine de Michel Paradeis, président de la communauté d'agglomération, concernant le rôle et l'évolution des cinémas associatifs implantés sur le territoire du Val de Fensch (Hayange et Serémange-Erzange).

Un second groupe serait amené à étudier l'opportunité et la faisabilité de créer un équipement sportif à vocation communautaire. Cette action, comme les deux suivantes, sont inscrites au Contrat d'Agglomération signé avec l'État et la Région Lorraine.

Suite à la requête d'un membre du Conseil de Développement, un troisième groupe se chargerait de suivre les études et projets concernant la création de la véloroute voie verte "Charles le Téméraire" et d'une piste cyclable entre Knutange et Uckange.

Un quatrième groupe, enfin, devrait dresser un état des lieux et émettre des propositions pour améliorer l'accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées. Selon l'avis des membres du Conseil de Développement, ces cellules de réflexion pourraient se constituer et commencer à travailler dès le mois de septembre 2005.

Rappelons que toute personne ou structure intéressée peut rejoindre les groupes de travail sur simple demande.

**Contact : philippe.buiatti@agglo-valdefensch.fr**

**Tél : 03 82 86 81 81**

### Soutien financier de l'Etat

Le fonctionnement et l'animation du Conseil de Développement du Val de Fensch sont soutenus financièrement par l'État et le programme européen FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). Cette aide s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Agglomération, contractualisé par la communauté d'agglomération, l'État français et la Région Lorraine.

### L'actualité sur le net

Le Conseil de développement diffuse depuis quelques semaines une lettre électronique. Tous ses membres la reçoivent via internet de même que tous les habitants désirant connaître l'actualité et les actions du Conseil. Vous souhaitez faire partie des destinataires ?

Il vous suffit de communiquer votre adresse électronique à Philippe Buatti, animateur de la structure :

**philippe.buatti@agglo-valdefensch.fr**



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU VAL DE FENSCH**  
de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Villa Bigas - 1, rue de Wendel - 57705 HAYANGE  
Tél. : 03 82 86 81 81 — Fax : 03 82 86 81 82

[www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr)

**Président :** Jean-Pierre LIOUVILLE  
**Vice-président :** Jean-Pierre GUERQUIN  
**Chargé de mission :** Philippe BUIATTI